

Règlement du Tour de France 1903



CLUB CYCLOTOURISTE SABOLIEN

Article 1 : la course du Tour de France, organisée par "L'Auto" sous les règlements de l'UVF, se disputera les 1 et 2 juillet, 4 et 5 juillet, 8 et 9 juillet, 11 et 12 juillet, 13 et 14 juillet, 18 et 19 juillet 1903.

Article 2 : elle est réservée à tous les coureurs munis d'une licence d'une des fédérations affiliées à l'UVF.

Article 3 : les mineurs, pour prendre part à la course, devront fournir une autorisation écrite de leurs parents.

Article 4 : les engagements seront clos le 15 juin 1903 à 5 heures du soir. Ils seront reçus à "L'Auto", moyennant :

- 1) la production de la licence professionnelle
- 2) le droit d'entrée fixé à 10 francs pour le Tour de France complet ou à 5 francs pour chaque étape particulière (Paris-Lyon, Lyon-Marseille, Marseille-Toulouse, Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Nantes).

Article 5 : les bicyclettes de tous types seront admises, à condition qu'elles soient uniquement mues par la force musculaire.

Article 6 : l'épreuve se courra sans entraîneurs, ni soigneurs d'aucune sorte, ni suiveurs. Toutefois, la dernière étape de Nantes à Paris se courra avec entraîneurs. Pour cette étape, l'entraînement par bicyclette sera seul autorisé. Tout coureur qui profiterait d'un autre mode d'entraînement sera mis hors course.

Article 7 : les voitures ou véhicules automobiles sont formellement prohibés. Il est bien expliqué que les organisateurs du Tour de France ne pouvant empêcher les véhicules automobiles de suivre la course, tout coureur convaincu d'avoir eu, le suivant, un véhicule quelconque à son service, contenant par exemple, des vivres, des machines de rechange, des entraîneurs, seront mis hors course.

Article 8 : les changements de machine sont autorisés. Le parcours en entier devra être effectué par le coureur sans quitter sa machine, même dans les montées qu'il fera à pied. Le coureur ne devra être aidé par personne en dehors des secours d'alimentation fournis par des tiers. Il est rappelé que les soigneurs sont interdits dans les 5 premières étapes.

À suivre...

Assemblée générale

Nous nous retrouverons pour cette assemblée le
Dimanche 14 Janvier 2007 à 14 heures

Salle Madeleine Marie à Sablé s/sarthe

Comme chaque année, nous partagerons la galette en fin de réunion



Joyeux Noël et Bonne Année 2007

nouveau

Site Internet : <http://www.clubcyclosable.fr>

Messagerie : membres@clubcyclosable.fr

Téléphone : 02 43 92 02 50

Janvier/Février 2007

Voeux

Le bureau du CCS se joint à moi, pour vous souhaiter, une **bonne et heureuse année 2007** à vous et à votre famille

Je souhaite que notre club poursuive dans la voie tracée depuis de nombreuses années, que chacun se sente à l'aise, et puisse trouver sa place au sein de l'un des différents groupes, et ainsi pratiquer son sport favori dans les meilleures conditions.

Je souhaite également que nos festivités soient une occasion de se retrouver en famille

Je vous souhaite : de bien pédaler
de vous faire plaisir.
.....Et beaucoup de kilomètres

le Président :
Serge BESNIER



échos

Notre Soirée dansante 2006 a eu lieu le 14 octobre

Nous étions 90, soit à peu près le même nombre que les autres années. Là aussi, on a nos habitués.

Les participants semblent avoir été satisfaits de l'ensemble de l'organisation, si ce n'est une petite réserve sur le niveau sonore de l'orchestre.

On sait bien qu'à vieillir, on devient un peu dur de la feuille, mais quand même, on ne veut pas d'un Teuf trop décibellisée.

Cotisations 2007

Leur montant a été maintenue à 16 euros.

(11 euros si vous avez une licence dans un autre Club CYCLISTE, et que votre assurance vous couvre pour les sorties avec le CCS. Pensez à vérifier cela avec votre autre Club et son assureur... Pour 5 euros, ne prenez pas de risque et n'en faites pas courir aux autres...)

Surtout n'oubliez pas de remplir *entièrement* le bulletin d'adhésion joint à ce bulletin et de le joindre avec votre chèque.

Indiquez surtout bien votre kilométrage parcouru en 2006 et votre adresse internet, si vous en avez une. Nous pourrons ainsi facilement vous informer des nouveautés du CCS et des mises à jour du Site Internet.

Retournez votre bulletin avec votre chèque *le plus rapidement possible*, cela fera moins de travail à notre Trésorier lors de l'Assemblée Générale. Les chèques ne seront, de toute façon, remis en banque qu'après l'A.G.



Les 30 ans du ccs...

Notre Club Cyclo fêtera ses 30 ans en 2007. Nous allons essayer de faire une rétrospective de ces années, et pour cela, nous avons besoin de vous.

Fouillez dans vos albums photos et autres et prêtez-nous tout ce qui concerne notre club : photos, articles de presse, films 8mm, super8, video, etc...

Nous ne les garderons pas longtemps, juste le temps de faire une copie.

Nous espérons ainsi vous présenter en cours d'année une rétro complète de ces 30 ans.

Nous pourrons aussi réaliser des CD lisibles sur tous les lecteurs de salon ou sur ordinateur, chacun pourra ainsi avoir un beau souvenir de son Club préféré....



Agenda 2007

Il figurera sur le prochain bulletin, mais vous pouvez déjà retenir

quelques dates :

13 mai : SORTIE « EXTERIEUR »

2 Septembre : VALLEE DE LA SARTHE

20 octobre : SOIREE DANSANTE